

Compte Rendu de la réunion du CCCEC du 03/09/2019

20h-22h30

Membres présents : Quentin Degroote, Fabrice Dehoux, Pierre-Yves Delens, Delphine Duquesnoy, Michael Guerlus, Clive Hinchcliffe, Thierry L'Allemand, Daniel Putz, Paul Rouxhet, Quentin Sohet, Marc Vandiepenbeeck, Bernard Vansteelandt, Benoit Verjans

Membres excusés : Nathalie Lelubre, Jean-Marie Thiry, Philippe Babouhot, Bernard Fabry, Philippe Kessler, Eric Michels

1. Accueil et approbation de l'agenda

L'agenda est approuvé. En raison de l'absence de l'échevin et du conseiller en énergie, le point 4 est adapté.

Une question est posée avant les différents points : l'articulation entre le CLDR pour tous les points relatifs à l'énergie et notre commission. Quentin souligne que d'un point de vue financier, cela peut être intéressant car pour le moment, aucun financement n'est disponible pour les actions du CCCEC. Thierry L. indique cependant que la CLDR et la FRW avaient annoncé ne pas aborder les enjeux liés à l'énergie car le Pollec et la CCCEC les traitaient déjà. Quentin proposera une réunion entre les président-e-s des conseils consultatifs et de la CLDR pour faire le point sur les possibilités réelles.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 11 juin 2019

Quentin n'a pas reçu de commentaires. Il reprend la liste des actions et recommandations :

#	Description	Responsable	Statut
R1	Proposition de fusionner le comité de suivi externe du PAEDC et le CCCEC	Quentin	Accepté par le Collège Communal
A1	Etablissement d'un cadastre des compétences au sein du CCCEC	Quentin	En cours. 13/22 ont répondu
A2	Recueillir autorisation partage des coordonnées des membres excusés ce 11/06	Quentin	Effectué. Liste distribuée
A3	Informers le Collège et l'Administration de la nomination de Bernard comme secrétaire du CCCEC jusque fin 2019	Quentin	Effectué
A4	Proposition d'annexe spécifique au ROI pour le fonctionnement du CCCEC	GAh – ROI	A l'agenda ce 03/09

A5	Proposition de réponse aux question de Philippe DEGAND	GAh – Communauté d'énergie	A l'agenda ce 03/09
A6	Envoi du mail de Philippe DEGAND aux GAh Communauté d'énergie	Quentin	Effectué
A7	Propositions pour meilleure mobilisation des guides énergies	GAh – Guides énergie	A l'agenda ce 03/09
A8	Réservation salle du conseil communal pour prochaines réunions	Quentin	Effectué

Une question est posée sur le nombre exact de membres effectifs. Suite à la démission d'un membre et celle, probable d'un second membre, le CCCEC est constitué actuellement de 17 citoyens représentant la population, 3 membres comprenant l'échevin, le fonctionnaire de la Commune et le président de Conseil ainsi que 3 membres représentant le quart communal, soit en tout 23 personnes.

3. ROI

Un groupe de travail a élaboré un document, comme annexe au ROI général.

Paul R. a formulé des remarques, à la fois sur le ROI général, applicable à tous les Conseils, et sur l'annexe, valable pour le CCCEC. Nous ne discutons ici que de ces dernières.

- Discussion sur la motivation des membres et sur le règlement permettant d'exclure un membre en cas d'absence (1 an). La comparaison est faite avec le règlement du CLDR dans lequel un membre peut être exclu après trois absences successives non justifiées (article 7).
- Discussion sur le quorum : Dans le but d'éviter qu'une recommandation puisse être validée par un nombre trop limité, et donc non représentatif de membres, un quorum minimum de 9 membres votants est établi.
- Lorsque le quorum n'est pas atteint, le vote est reporté

Il est décidé d'uniformiser les termes et de ne plus employer le terme résolution, mais d'employer le terme recommandation.

Le nombre de réunions plénières du CCCEC devrait être de 9 par an (le premier mardi du mois, sauf en juillet, août et janvier). La décision est prise de ne pas spécifier ce nombre explicitement dans le texte pour garder de la flexibilité, si nécessaire.

Groupes de travail ad hoc : un responsable est désigné pour chaque groupe. Le Président prend contact avec ceux-ci pour organiser la présentation des résultats en réunion plénière du Conseil.

L'article 20 est simplifié. Certaines bonnes pratiques doivent être maintenues, mais ne sont pas mises dans le règlement. Pour respecter l'horaire, il est décidé de désigner systématiquement un gardien du temps.

4. PAEDC : Plan Action pour l'Énergie durable et le Climat

Quentin présente le contenu du plan avec quelques pistes d'améliorations.

Dans l'Introduction, il rappelle les objectifs et montre une ligne du temps, à partir du départ du projet en 2017 jusqu'à aujourd'hui. On se rend compte que nous avons 1 an pour remettre le 1^{er} rapport de mise en œuvre du Plan.

Il n'y a pas de temps à perdre : par exemple pour ce qui concerne la consommation des bâtiments publics, il faudrait s'y mettre immédiatement (Pour avoir une année complète, pour les données de chauffage, il faudrait commencer en octobre).

Quentin commente également l'inventaire des consommations et émissions de gaz à effet de serre effectué en 2006, année de référence. Il fait remarquer que les données sont basées sur des données régionales et qu'il peut y avoir des disparités avec la situation à Chastre. Celles-ci ne sont pas traitées dans le Plan. On peut constater des incohérences dans le PAEDC qui devront être corrigées pour avoir une référence de travail correcte. En effet, le potentiel d'économies pourraient être plus faible que les 91% annoncés.

Un GAh est constitué (Quentin, Michael, Thierry L.) pour identifier les incohérences et proposer des améliorations au plan. Un premier point est attendu pour la prochaine réunion plénière du conseil.

Michaël renseigne un site intéressant pour toutes les statistiques en Wallonie : <https://walstat.iweps.be/walstat-accueil.php>.

Pour l'aspect financier du Plan, Quentin fait le constat que le choix fait par la Commune est le choix de l'investissement citoyen individuel, privilégié par rapport à des investissements collectifs publics ou privés.

En outre, Quentin propose de s'inspirer de ce que font d'autres communes rurales :

- Pour envisager de nouvelles actions comme, par exemple : plantation de haies et/ou de forêts, remplacement des chaudières au mazout par des chaudières moins polluantes, ... ;
- Pour établir les indicateurs permettant de mesurer l'efficacité des mesures mises en place et la bonne réalisation des objectifs

Un GAh (Pierre-Yves, Michael, Paul) est créé pour commencer à travailler sur ce point. Un premier état des lieux sera présenté lors de la prochaine réunion plénière du conseil.

Benoit propose un questionnaire à utiliser pour établir un sondage sur le type de chauffage, l'isolation, le type d'appareils ménagers, ... des habitations chastroises, Benoît s'est basé sur le PAEDC pour voir s'il y a eu une progression au niveau de la diminution de gaz à effet de serre entre 2006 et 2019. Les questions posées font référence aux actions proposées dans le plan. Le but serait d'avoir un taux de 10%

de réponses au questionnaire (environ 300 habitations réparties dans la commune) pour que cela soit représentatif.

Le questionnaire est débattu. Il est décidé que ceux qui ont des commentaires et/ou des propositions de questions les envoient à Benoit.

De plus, un GAh (Benoit, Daniel) est constitué pour proposer une stratégie de distribution du questionnaire.

Deux suggestions sont données pour obtenir des réponses au questionnaire :

- Introduire le questionnaire via les écoles dans le cadre de projets pédagogiques sur le climat.
- Réaliser une version numérique du questionnaire qui peut être distribuée et remplie facilement sur internet. Thierry L. prend comme exemple méthodologique la nouvelle grille indicative des loyers.

5. GAh: communautés d'énergie

Michaël explique ce qui a été fait par le groupe avec Fabrice D. et Thierry L. La conclusion est qu'il est à ce stade trop tôt pour répondre aux questions de Philippe Degand. En effet, ORES souhaite d'abord déployer les compteurs d'électricité intelligents (à partir de 2021 pour toute la Wallonie) avant de pouvoir mettre en place de telles communautés d'énergie. Fabrice D. répondra en ce sens à Philippe au nom du Conseil (Le rapport du GAh communauté d'énergie sera joint à la réponse).

Les travaux de ce GAh seront ensuite suspendus jusqu'à nouvel ordre.

6. GAh : Guides énergie :

Paul présente le rapport du groupe.

Il décrit la formation reçue, les suites avec l'essai de sensibilisation, les visites de maisons de citoyens, les démarches personnelles des membres du groupe. Il propose des recommandations à court et moyen terme.

Il donne ensuite des informations concrètes avec des chiffres de consommation dans plusieurs maisons. Ces exemples concrets seront certainement utiles dans le cadre de futures sensibilisations des citoyens mais aussi pour permettre d'orienter les choix et fixer certaines priorités.

Une discussion a lieu sur l'opportunité pour la commune d'intervenir en sus des primes régionales (110 € à 666 € selon les revenus depuis juin 2019) pour des audits énergétiques PAE 2 pour les rendre plus attractifs pour les propriétaires occupants (Thierry L. prend la commune d'Ittre pour exemple). Cela permettrait d'obtenir des informations fiables utiles dans le cadre du cadastre énergétique du bâti. La situation financière de la Commune ne permettra sous doute pas un tel

investissement, d'autant qu'un audit ne garantit pas que des travaux seront effectués ensuite. Toutefois, ce point mérite réflexion.

Le Gah « Guides Energies » continue son travail pour rassembler des exemples concrets mais à un rythme plus lent dans l'attente de l'input des autres groupes de travail.

Benoit et Daniel travaillent également à la mise en place d'un modèle financier simplifié pour aider dans leur choix les citoyens désireux d'investir pour réduire leur consommation énergétique ou produire leur énergie de manière renouvelable.

7. Décisions et actions

#	Description	Responsable	Statut
A1	Etablissement d'un cadastre des compétences au sein du CCCEC	Quentin	En cours. 13/22 ont répondu
A4	Proposition d'annexe spécifique au ROI pour le fonctionnement du CCCEC	GAh – ROI	effectué
A5	Proposition de réponse aux question de Philippe DEGAND	GAh – Communauté d'énergie	effectué
A7	Propositions pour meilleure mobilisation des guides énergies	GAh – Guides énergie	effectué
A9	Demander code wifi de la salle de Conseil Communal	Quentin	
A10	Réalisation d'un glossaire avec tous les acronymes utilisés	Daniel	
A11	Informé collège communal modification composition ¼ politique. Jean-Marie Thiry remplace Michael Guerlus comme représentant Ecolo.	Quentin	
A12	Informé Philippe Degand des résultats du GAh Communautés d'énergie	Fabrice D.	
A13	Partager aux membres la présentation du consultant E ² =MC	Quentin	
A14	Organiser rencontre entre présidents des conseils et de la CLDR pour établir modalités de coordination	Quentin	
A15	Mise en œuvre d'un outil pour calculer financement	Benoit et Daniel	
A16	Proposer correction des incohérences dans PAEDC	GAh – Chiffres PAEDC Chastre	
A17	Aller vérifier ce qui se fait dans les autres communes rurales ayant signé la convention des maires	GAh – Autres PAEDC	

La réunion est clôturée à 22h30. La prochaine réunion du conseil est fixée au 1^{er} octobre à 20h dans la salle du Conseil Communal.